Mairie de Ménerbes

INFORMATION

La Municipalité invite les Anciens Combattants et toute la population
à s'associer à la cérémonie organisée à l'occasion de la
108ème commémoration de l'Armistice 1918

MERCREDI 11 NOVEMBRE 2026

Le cortège se formera à **11H30 Place de la Mairie**, pour se rendre
au Monument aux Morts, situé dans le cimetière, afin d'y déposer une gerbe.

Le Maire,

MAIRIE de MENERBES (Vaucluse)

Patrick MERLE